

ATELIER DE MUSICOTHÉRAPIE DE BOURGOGNE

A.M.B

12, rue Georges DUHAMEL

21600 LONGVIC

Association n° : W212003949 N° Activité : 26210234321

N° Siret : 490660826 000128 Code APE : 94 99Z

Tél. : 03.80.66.22.55 Port : 06.83.30.00.04

E-mail : accueil@amb-musicotherapie.fr Site : <http://www.amb-musicotherapie.fr>

FICHE D'INSCRIPTION « Sensibilisation à la musicothérapie »

Dates de formation : 23/10, 24/10, 25/10/2023

Date limite d'inscription : le 2/10/2023

Durée : 21h

Lieu de formation : salle AMB au sein du CH La Chartreuse, 1 bd Chanoine KIR, 21000 DIJON

Prérequis : Ouvert à tous, pas de prérequis.

Tarif : Institution 480€ ; Individuel 240€

Formateur : Patrick BERTHELON, psychothérapeute et musicothérapeute

Présentation : Ces journées s'adressent à toute personne désirant faire une approche **pratique et théorique** de la musicothérapie, de ses applications et de ses limites. Il s'agit bien d'essayer de comprendre ce qui fonde et explique la musicothérapie.

La création et l'ouverture de canaux de communication sont notre objectif et nous tentons d'y parvenir par des mises en situation qui favorisent des réactions nouvelles, des repérages et l'émergence de potentialités souvent ignorées.

Le rythme, le mouvement, la mélodie, la musique, le son et la voix sont les éléments de base de cet atelier dynamique. Ces éléments qui appartiennent au domaine « non verbal » peuvent nous aider à aller vers la parole, seul véritable moyen pour l'être humain d'entrer en communication.

Par ces trois jours de sensibilisation, nous souhaitons offrir au « profane » une approche différente de ses relations avec les autres et au « déjà professionnel » un aperçu des voies qui permettent d'accéder à une formation authentique.

Programme et objectifs :

- **Premier jour.** Le dire et le faire. Mise en acte et mise en parole. Les bases fondamentales pouvant justifier la musicothérapie. La communication et les codes de communication.
La communication analogique et la communication digitale. L'entendu. Travail sur le rythme. L'écoute.
- **Deuxième jour.** La voix. L'instrument. La création. Le geste. La communication.
- **Troisième jour.** Travail sur la voix. Travail corporel. L'écoute et sa transcription. Les applications.

Méthode d'évaluation : Par QCM à la fin des 3 jours de formation afin de permettre un positionnement sur les acquisitions durant la formation. Il ne donnera pas accès à un certificat mais uniquement accès à une attestation de formation. La sensibilisation est en effet destinée à découvrir une pratique et peut éventuellement permettre aux participant de poursuivre en formation longue afin d'obtenir le certificat « pratique la musicothérapie clinique »

ATELIER DE MUSICOTHÉRAPIE DE BOURGOGNE

A.M.B

12, rue Georges DUHAMEL

21600 LONGVIC

Association n° : W212003949 N° Activité : 26210234321

N° Siret : 490660826 000128 Code APE : 94 99Z

Tél. : 03.80.66.22.55 Port : 06.83.30.00.04

E-mail : accueil@amb-musicotherapie.fr Site : <http://www.amb-musicotherapie.fr>

Bulletin d'inscription avant le 2/10/2023 à retourner à l'adresse suivante :

Atelier de Musicothérapie de Bourgogne (A.M.B) 12, rue Georges Duhamel - 21600 LONGVIC

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :@.....

Désire m'inscrire au stage « **Sensibilisation à la musicothérapie** » du **23 octobre 2023 au 25 octobre 2023**. Pour cela, je joins à mon inscription :

- Un chèque de **85€**, ordre **A.M.B**, le solde sera réglé au moment du stage.

(En cas de désistement : Après la date limite des inscriptions : aucun remboursement)

Je suis pris(e) en charge par mon employeur et joins l'attestation de prise en charge ;

Êtes-vous porteur d'un handicap ? Si oui, lequel

Quelle adaptation devons-nous prévoir lors de la formation ?.....

Date

Signature